

Présents : Sophie COLAS, Damien BORNENS, Catherine DOUKMEDJIAN, Jérôme LEGEROT-GERMAIN, Serge JOURNAL, Bernadette BOCCON, Tom BORDIGONI, Stéphanie DUCRUET, Lydie JACQUEMOUD

Excusés : Jean-Luc KOHLER pouvoir à Damien BORNENS, Eddy TRANCHAND pouvoir à Jérôme LEGEROT-GERMAIN
Thomas RAINER, Lucie BRILLAT, Jacques BARUT

Date de convocation : 12 juillet 2022

Secrétaire de séance : Jérôme LEGEROT-GERMAIN

Ouverture de séance : 19H38

Clôture de séance : 19h45

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Coordonnateur communal recensement
- Questions diverses

Le Conseil adopte le compte-rendu du 13 juin 2022.

DELIBERATION COORDONNATEUR RECENSEMENT

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents

De désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement :

- Madame Sophie COLAS Maire coordonnatrice
- Madame Anne-Sophie PASSET Secrétaire de Maire coordonnatrice suppléante

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes

Madame La Maire de Challonges

Sophie COLAS

